

Recensement de la population du jeudi 18 janvier au samedi 24 février

Les communes de plus de 10 000 habitants comme Saint-Brevin-les-Pins font l'objet d'un recensement effectué par la Mairie et l'Insee. Il porte sur un échantillon de 8 % de la population.

Si vous êtes concerné(e), un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 18 janvier. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire.

Voici le nom des agents recenseurs pour la commune de Saint-Brevin-les-Pins :

- Aurélie MERLET ;
- Bernard ACOULON.

Privilégier le recensement par Internet

Pour remplir le questionnaire, il est préférable d'utiliser Internet. Rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur "Le recensement en ligne, c'est ici".

Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe transmis par l'agent recenseur pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Il est toujours possible de compléter le questionnaire dans sa version papier. Veuillez le remplir lisiblement. L'agent recenseur peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite le récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également le déposer ou l'envoyer à la mairie.

+ d'infos : www.saint-brevin.fr ou www.le-recensement-et-moi.fr

> Les agents recenseurs (de gauche à droite) :



Bernard ACOULON, Aurélie MERLET

13 800 habitants

Saint-Brevin-les-Pins est une commune dynamique et attractive comme en témoignent les chiffres du dernier recensement de l'INSEE. La population totale s'élève désormais à 13 800 brévinois soit une augmentation de 280 habitants en 1 an.

Contact presse :

Thomas GUIOT - Chargé de Communication - tguiot@saint-brevin.fr ou 06 43 23 08 76